République Française - Département de la Drôme

Elections législatives - Scrutin du 18 Novembre 1962

3e CIRCONSCRIPTION DE LA DROME

Henri DURAND

REPUBLICAIN INDEPENDANT

Député sortant - Maire de Bourg-de-Péage - Conseiller général de la Drôme

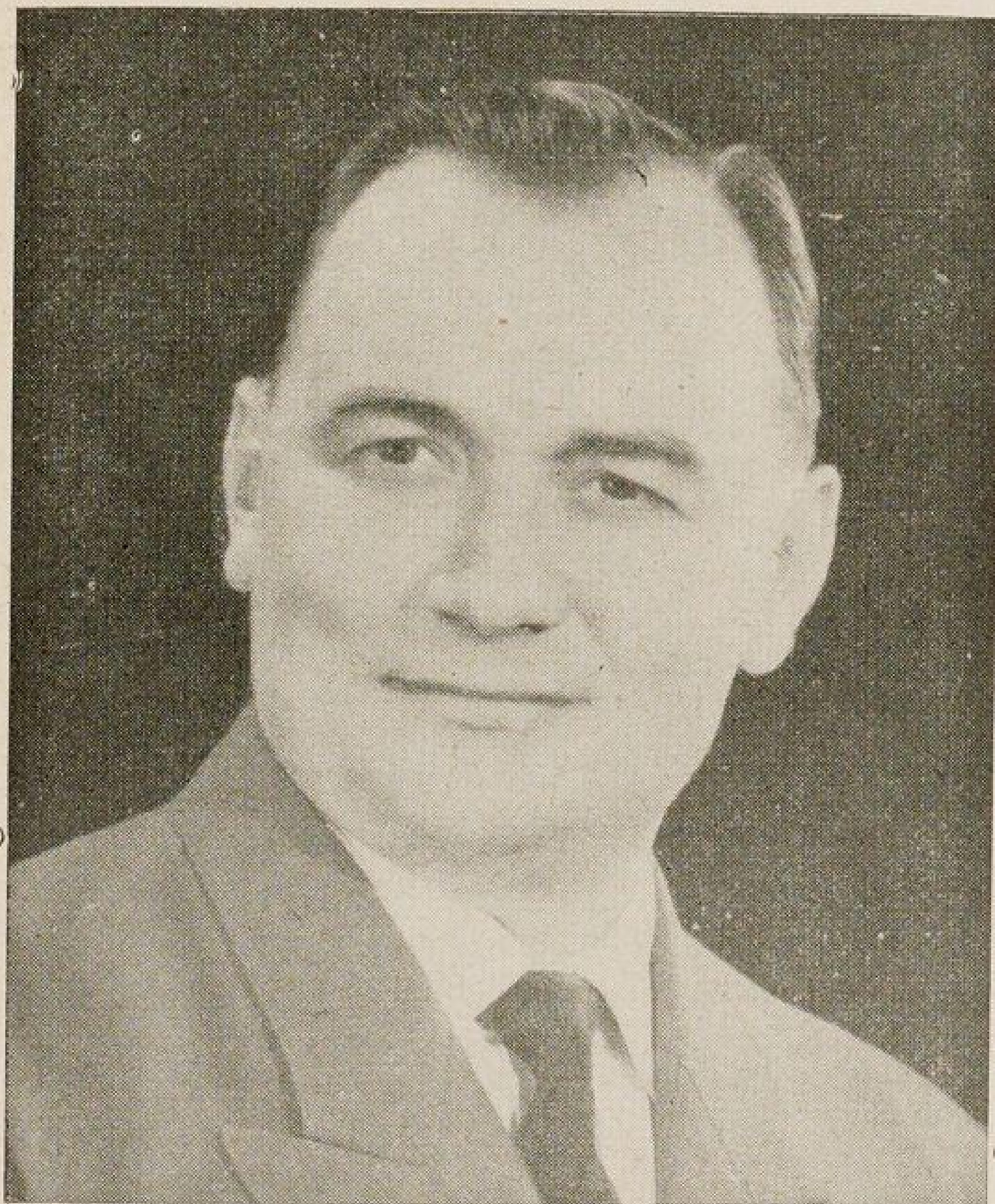
VICE-PRESIDENT DE L'ASSOCIATION DEPARTEMENTALE DES MAIRES

CANDIDAT UNIQUE DU CENTRE DES INDEPENDANTS PAYSANS D'ACTION SOCIALE ET DU MOUVEMENT REPUBLICAIN POPULAIRE

ELECTRICES, ELECTEURS,

Vous êtes appelés dimanche prochain à désigner votre représentant à l'Assemblée Nationale. Par 16.153 voix, le 30 novembre 1958, vous aviez désigné **M. HENRI DURAND**, et par 19.080 voix vous l'aviez confirmé dans ses fonctions le 1er mars 1959. Nous vous demandons de lui renouveler votre confiance, il en est digne, vous êtes les témoins de son action et de son dévouement sans défaillance depuis 4 ans.

Pour faire votre choix, ne pensez-vous pas que vous devez obéir aux mêmes sentiments que vous auriez pour désigner un mandataire chargé de régler une de vos affaires personnelles, car rien ne vous touche de plus près que la conduite de notre Pays. De la façon dont elles sont menées, dépendent étroitement vos conditions d'existence, votre budget et dans le cas extrême, la vie même de vos enfants.



Dans de telles conditions, votre choix comporte une grande responsabilité.

HENRI DURAND, dans tous les domaines, vous apporte la garantie et le sérieux que vous êtes en droit d'attendre de votre représentant.

Depuis près de 17 ans à Bourg-de-Péage, et 15 ans dans ce département, sans publicité autre que celle que lui apportèrent ceux qui purent se rendre compte par eux-mêmes de ses qualités de travailleur pour le bien public, de sa gestion saine d'administrateur des biens communaux et départementaux, et de son action faite de travail sobre en Commission. Nous l'avons connu plus partisan de travail discret et tangible qu'homme d'estrade, cherchant uniquement l'efficacité.

Une simple citation de ses nombreux mandats, fonctions et missions est une preuve éloquente de son activité débordante :

DEPUTE SORTANT, membre de la Commission des Lois Constitutionnelles et de l'administration générale de la République.

Délégué de l'Assemblée Nationale à la Commission supérieure des Services d'incendie et sinistres de temps de paix.

Membre des Commissions parlementaires Agricoles et des Tabacs,

CONSEILLER GENERAL, réélu pour la troisième fois au 1er tour en 1961, prend une part considérable à l'administration du département,

Membre de plus de 20 Commissions départementales de travail et de Conseil d'administration : Amélioration de l'Habitat - Office H.L.M. - Gestion des domaines départementaux - Centre régional du B.U.S. à Grenoble, du Tourisme, de productivité agricole, Union départementale des Sapeurs-Pompiers, etc.

Président du Syndicat intercommunal de la Bourne,

VICE-PRESIDENT DE L'ASSOCIATION DES MAIRES,

MAIRE DE BOURG-DE-PEAGE où son action sociale est pleine d'initiatives heureuses dans tous les domaines pour les jeunes, les familles, les Anciens.

Père de famille, il en connaît tous les devoirs, toutes les obligations de l'instruction et l'éducation morale de la jeunesse. Pendant 17 ans, technicien en chapellerie, il fut en contact direct avec tous les problèmes ouvriers et connaît tous les soucis, ainsi que les légitimes préoccupations de cette population laborieuse. Ses responsabilités professionnelles lui ont donné la connaissance et une grande expérience de tous les problèmes industriels et commerciaux.

Depuis 4 ans, inlassable fut son dévouement en faveur des communes rurales ; *toutes, soit 97, furent visitées chaque année, soit plus de 400 visites de travail,* apportant à chaque Maire, à chaque Conseil Municipal son expérience et son appui. Par ses contacts humains de chaque jour, il connaît tous les problèmes de nos populations urbaines et rurales.

*Telles sont les activités de l'homme entièrement dévoué **au service de tous et de chacun,** depuis tant d'années, auquel nous vous demandons de renouveler votre confiance.*

LE COMITE DEPARTEMENTAL.

ELECTRICES, ELECTEURS,

Le 18 Novembre vous allez être appelés à désigner votre Représentant à l'Assemblée Nationale. Je sollicite à nouveau la confiance que par deux fois vous m'avez témoignée, le 30 novembre 1958 et le 1er mars 1959.

QUEL ETAIT ALORS CE PROGRAMME ?

Confiance à la Ve République, remise en ordre des Finances Publiques, condition essentielle pour une expansion économique, pour une politique agricole, industrielle, sociale et familiale, et j'ajoutais : cette œuvre de rénovation exige le concours de tous les hommes raisonnables, soucieux d'éviter à notre Pays **le retour à l'impuissance du régime passé ou à l'aventure de solutions autoritaires.**

TELLE FUT MON ACTION, TEL EST TOUJOURS MON PROGRAMME.

Indépendant, libre de mes votes j'ai soutenu loyalement la Ve République, ses institutions, son action, ses réalisations, le programme de rénovation financière, — redressement spectaculaire — élaboré par Antoine Pinay, qui a redonné à notre Pays son prestige perdu, et la possibilité désormais d'une véritable politique sociale et familiale, souhaitée par tous, et une aide efficace aux diverses activités du Pays. S'il était nécessaire, la lettre reçue du Ministre des Finances serait la preuve de la continuité du soutien que j'ai apporté à cette œuvre :

Paris, le 24 octobre 1962.

Monsieur le Député et cher Ami,

Dans le redressement économique réalisé depuis quatre ans et qui, grâce à la stabilité politique, permet à la France d'avoir aujourd'hui des finances publiques en ordre, une monnaie stable, et d'être le Pays du monde dont les réserves de devises ont augmenté le plus fortement en 1961 et en 1962 ; le maintien de l'équilibre budgétaire a été l'élément décisif.

En votant les budgets successifs que nous avons préparés, mes prédécesseurs et moi-même, vous nous avez apporté une contribution essentielle et courageuse. Vous comptez ainsi parmi les véritables artisans du redressement financier français et je veux vous en exprimer ma reconnaissance.

Veuillez agréer, Monsieur le Député et cher Ami, l'expression de mes sentiments bien cordiaux.

V. GISCARD D'ESTAING.

J'ai soutenu, la Ve République, la Constitution de 1958, élaborée par le Général de Gaulle, et les 9 Sages du Comité Constitutionnel, parce qu'elle donnait à notre Pays des Institutions Démocratiques solides et stables. Au Gouvernement le moyen de gouverner, au Parlement le moyen de contrôler et d'exprimer ses avis, son opinion.

Ni inconditionnel de l'approbation, ni maniaque de l'opposition, j'ai été favorable 9 fois sur 10 aux projets présentés par le Gouvernement. Cependant, en conscience, je me suis opposé deux fois : à la Force de frappe trop lourde pour 46 millions de Français, acceptable pour 160 millions d'Européens ; à la réforme constitutionnelle, plus importante qu'apparente. Et pourtant, lors de ma campagne électorale de 1956, où je demandais la réforme de la Constitution instable de 1946, je préconisais un régime présidentiel, élection du Président au suffrage universel, principe américain, avec équilibre des pouvoirs et contrôle du parlement.

Le retour à l'impuissance du régime passé est banni de ma pensée ; l'aventure, et le risque de solutions autoritaires dans l'avenir est une responsabilité difficile à prendre pour un homme politique parfaitement informé et conscient de ses devoirs.

J'ai toujours soutenu consciencieusement les Institutions de la Ve République.

Je reste partisan du respect des lois et toujours partisan de la poursuite de l'œuvre de redressement.

Je reste toujours attaché à la Ve République, persuadé que le Chef de l'Etat saura rassembler à nouveau tous ceux qui sont restés courageusement, en hommes libres, fidèles à eux-mêmes, à leur conscience, fidèles à leur programme, fidèles à leur sentiment de Républicain et de Démocrate.

POUR ▶

Réaliser une vraie justice sociale et familiale,
Repenser l'émouvant problème du vieux travailleur et de sa retraite, de l'infirme civil et de la victime du travail et de la guerre, du replié d'Algérie,
Défendre les petites et moyennes entreprises artisanales et paysannes,
Construire une grande et libre communauté européenne,
Assurer à notre jeunesse de pouvoir vivre et travailler dignement dans un Pays dont elle soit fière.

- *Si vous êtes pour un programme social, économique sain et d'esprit libéral.*
- *Si vous désirez un candidat sérieux, dont le passé est garant de son action future.*
- *Si vous êtes pour une bonne gestion des deniers publics.*
- *Si vous êtes pour la défense de la civilisation et des principes chrétiens.*

Votez

Henri DURAND

Député sortant, Maire de Bourg-de-Péage,
Conseiller Général - Vice-Président départemental des Maires.

Remplaçant éventuel :

Jacques BERNARD

Photographe d'Art,
Président de l'U.C.I. de St-Vallier,
Ancien Combattant 1re Armée Française 42-45.

APPEL

Le Centre des Indépendants Paysans et le Comité Fédéral M.R.P. de la Drôme font appel aux électeurs, demandant de soutenir M. HENRI DURAND leur candidat officiel.
En votant pour lui, vous serez assuré de soutenir un candidat d'esprit social et national, soucieux de défendre les principes de la civilisation chrétienne auxquels nous sommes attachés. Votre appui lui permettra d'œuvrer pour une France plus belle et plus fraternelle.

Vu les Candidats : Henri DURAND - Jacques BERNARD.

IMP. DOMERGUE, ROMANS